

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 59 (1971)

Heft: 7

Rubrik: Dans les cantons romands

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHATEL

GENÈVE

FRIBOURG

On s'y met bien lentement...

Le Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel, que la Chancellerie communale fait paraître chaque semaine, a, dans son numéro du 2 juin (donc avant la votation fédérale des 5 et 6 juin) publié en première page un appel aux citoyens et citoyennes, pour attirer leur attention sur la votation concernant l'avenir de la Compagnie des Tramways de Neuchâtel.

Par contre, en page 3 où paraissait la convocation des électeurs, on a «oublié» que les Suisses en général et les Neuchâteloises en particulier avaient, depuis le 7 février de cette année, le droit de vote en matière fédérale.

Voici donc le texte qui a paru :
«... On droit de prendre part aux votations :

1. En matière fédérale :
Les Suisses âgés de 20 ans révolus, domiciliés dans la commune.

GRAND CONSEIL QUESTIONS

Lors de la session des 21 et 22 juin, deux questions ont été déposées par des députées :

L'imposition de la femme mariée

Mme Tilo Frey :
L'imposition de la femme mariée étant pour le couple l'équivalent d'une pénalisation et cette situation devant par conséquent trouver une solution rapide, le Conseil d'Etat peut-il nous renseigner sur l'état des travaux de la commission Ritschard désignée par la Conférence des directeurs cantonaux des finances pour élaborer un projet de loi modèle ?

Allocation de ménage

Mme Alexandrine Mayoraz :
Quel est le but de l'allocation de ménage ? Comment se fait-il que des personnes seules ne peuvent pas avoir droit à cette dernière alors qu'un couple sans enfant travaillant les deux en bénéficient ?

CONSEILS GÉNÉRAUX DES PRÉSIDENTES

LES BRENETS

Le Conseil général des Brenets, réuni le 23 juin, a procédé à l'élection de son bureau. Mme P. Glück a été élue présidente. Elle était présentée par le groupe socialiste.

HAUTERIVE

Le 18 juin, le Conseil général s'est donné une présidente en la personne de Mme Kübler (parti socialiste).

femmes suisses

paraissant le troisième samedi du mois.

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Présidente du comité du journal Jacqueline Berenstein-Wavre

Rédactrice responsable Huguette Nicod-Robert

Le Crêt-des-Pierres

1092 Belmont

Administration

Monique Lechner-Wiblé

19, av. Louis-Aubert

1206 Genève

Tél. (022) 46 52 00

C.C.P. 12-11791

Publicité

Annonces-suisses S.A.

1, rue du Vieux-Billard

1205 Genève

Abonnement

1 an : Suisse Fr. 10.—

étranger Fr. 11.—

de soutien Fr. 15.—

Imprimerie Nationale, Genève

paru le 21 juin 1946

POUR UNE RUE EMILIE GOURD

2. En matière cantonale :
a) les Neuchâtelois et les Neuchâteloises âgées de 20 ans révolus, domiciliés dans la commune ;
b) les Suisses et les Suisses du même âge, domiciliés depuis au moins trois mois dans la commune.

Renseignements pris à bonne source : on s'est borné à reprendre le texte de la précédente votation !

La lectrice qui nous a signalé cette erreur attire en outre notre attention sur le fait que rien n'est parvenu aux femmes pour leur rappeler leurs nouveaux droits et devoirs...

On espère que ces faits ne se renouvelleront pas en automne lors de l'élection des conseillers et conseillères nationaux.

CLARA RAGAZ-NADIG
1874-1957

La TV suisse romande a fait revivre dernièrement la personnalité du professeur Leonhard Ragaz (1868-1945) en tant que théologien et travailleur social, par la bouche de M. Jules Humbert-Droz, pasteur dans sa jeunesse, et du professeur Mattmüller, de Bâle. Il est bon de faire connaître à la génération présente les luttes d'autrefois, qui ont préparé la voie à ceux d'aujourd'hui.

En complément de cette intéressante évocation, il est indispensable de faire revivre aussi la personnalité de Clara Ragaz qui fut pour son mari une collaboratrice de tous les instants. Au cours de certaines assemblées, où parfois les discussions risquaient de s'échauffer, avec intelligence, douceur et un doigté admirable, elle savait apaiser les esprits.

Ceux qui eurent le privilège de connaître cette famille où parents et enfants — une fille et un fils — en gardent un souvenir inoubliable et reconnaissant. Il est normal de relever l'activité des femmes suisses qui font honneur au pays. Clara Waldvogel.

Dans notre numéro de février, Emma Kammacher, rappelant le rôle important joué par Emilie Gourd, fondatrice de notre journal, suggérait qu'« il conviendrait de consacrer le nom d'Emilie Gourd à une belle rue de Genève, ville où elle a déployé la plus grande part de son activité ».

A la suite de cet article, Mme Simone Chevalley, conseiller municipal, après avoir demandé l'accord de toutes les conseillères municipales de la ville de Genève, a posé au Conseil municipal cette question écrite.

Au moment où les femmes suisses sont devenues, dans la majorité des cantons, citoyennes à part entière (ce dont je vous remercie, Messieurs), je voudrais rappeler ici le souvenir d'Emilie Gourd, qui fut la pionnière du Mouvement féministe dans le choix de ces dénominations. A part les rues Ste-Cloïtide, Royaume, Madame-Stael, de Waren, le chemin de l'Impératrice et celui de la Doctoresse-Champendal (sauf omission), à quoi l'on peut ajouter, si l'on veut, le parc de l'Ariana, je ne vois guère d'appellations qui évoquent le souvenir d'une femme historiquement identifiable et qui se rattache d'une manière ou d'une autre aux annales de Genève. Mais c'est qu'aussi le rôle de la femme, s'il a toujours été essentiel, n'était autrefois pas de premier plan, sauf exception.

Emilie Gourd est morte en 1946 sans avoir eu la joie de voir ses vœux réalisés.

La personnalité d'Emilie Gourd a rayonné bien au-delà de nos frontières. Je me rappelle qu'elle a été secrétaire de l'Alliance internationale des femmes.

Emilie Gourd, citoyenne avant la lettre, a grandement honoré notre cité et il me semblerait juste qu'une rue de Genève portât son nom. Telle est la proposition que je fais.

Simone Chevalley.

Dans sa réponse, le Département des travaux publics s'est

VALAIS

UN JOUR FASSE : LES 25 ANS DU SUFFRAGE ET LA PREMIÈRE VOTATION FÉDÉRALE DES FEMMES

M. Maurice Mangisch, Dr en droit, directeur du Collège commercial ;

M. Paul de Rivaz, juge de commune ;

M. Norbert Roten, chancelier de l'Etat du Valais ;

M. René Spahr, juge cantonal.

Deux ans après, toutes les parties du canton étaient représentées au sein du Comité.

Nous exprimons notre vive reconnaissance à ces mères de famille qui ne craignirent pas d'affirmer, par leur présence au sein du Comité, la nécessité de la participation féminine à la chose publique. Ces femmes eurent la chance et le réconfort d'être encadrées dès le premier jour par des hommes influents qui osèrent braver les positions de leurs partis respectifs — les partis conservateur, radical et socialiste étaient représentés au sein de ce premier comité — positions allant de la neutralité à une hostilité à peine déguisée. En ce jour nous leur disons un grand merci !

L'Association valaisanne pour le suffrage féminin compte toujours de nombreux membres parmi les Sédunois. Cela explique-t-il les beaux résultats des votations des 5 et 6 juin ?

Alors que la participation au scrutin était très faible dans l'ensemble du canton, elle fut de 51 % à Sion. Et, fait plus réjouissant encore, parmi les votants de ces deux jours 45 % étaient des hommes et 55 % des femmes.

Nous pouvons être fiers de ce magnifique début qui augure bien de l'avenir !

R. de S.

déclaré favorable à cette proposition. Toutefois, il ne lui semble pas opportun de débaptiser une rue actuelle de la ville, cette mesure représentant de sérieux inconvénients. Il garde donc cette demande en suspens jusqu'à la création d'une nouvelle artère, que ce soit sur le territoire de la ville ou sur celui d'une commune suburbaine.

Les considérations de l'archiviste d'Etat

« L'idée de conférer à une rue de notre canton le nom de cette ardente promotrice des droits de la femme doit être accueillie avec faveur. On peut bien dire que jusqu'à présent, l'on n'a pas été très féministe dans le choix de ces dénominations. A part les rues Ste-Cloïtide, Royaume, Madame-Stael, de Waren, le chemin de l'Impératrice et celui de la Doctoresse-Champendal (sauf omission), à quoi l'on peut ajouter, si l'on veut, le parc de l'Ariana, je ne vois guère d'appellations qui évoquent le souvenir d'une femme historiquement identifiable et qui se rattache d'une manière ou d'une autre aux annales de Genève. Mais c'est qu'aussi le rôle de la femme, s'il a toujours été essentiel, n'était autrefois pas de premier plan, sauf exception.

Quant à l'emplacement possible d'une telle rue Emilie Gourd, il est malaisé de faire une proposition précise. Si cette personne est née, semble-t-il, au boulevard Helvétique n° 19, si elle est décédée à la rue Toepper n° 17, c'est cependant à Pregny qu'elle a passé presque toute son existence. D'autre part, les œuvres auxquelles elle s'intéressait, ou qu'elle a même créées, avaient leur siège, le plus souvent, dans la vieille ville, dont il ne saurait être question de débaptiser les rues, trop de dégâts ayant déjà été commis inconsidérément (rue du Manège, des Casemates, etc.). Il ne reste donc d'autre solution, si l'on tient à ce que ce nom figure sur le territoire de la Ville, que de choisir un endroit sans lien particulier avec la personnalité que l'on veut honorer. »



rendez-vous

avec la mode

au *Bon génie*

centre ville – Place du Molard
rive droite – centre Balexert (très bientôt)
et dans ses boutiques de l'aéroport et de l'Intercontinental

ENCORE UNE PREMIÈRE

Mme Pierre Verdon, notre fidèle collaboratrice, ex-rédactrice de « L'Indépendant », a été nommée membre du comité de la presse fribourgeoise. Elle est la première femme à faire partie de ce comité.

La longue expérience professionnelle et les grandes qualités de cette journaliste chevronnée seront sans doute très utiles à l'association de la presse fribourgeoise.

VAUD

UN CONSEIL A LA PAGE

Dans sa séance du 10 mai, le Conseil général de Servion (petite commune de moins de 200 âmes) a appelé à sa vice-présidence Mme Lina Gilliéron. Ce Conseil de 38 membres compte 11 femmes, les unes fonctionnant comme scrutatrices lors des votations, toutes prenant une part active aux travaux des commissions et aux décisions relatives au développement de la commune.

MEMENTO

VAUD

Leysin, 14 et 15 août : Fête d'été du Chalet de l'Entraide avec grand gala de magie.

Genève, jusqu'au 25 juillet de 14 h. 30 à 19 h. : Exposition d'artisans genevois (batis, céramiques, tissages, émaux, mosaïques, verres décorés...).

GENÈVE

Mme BLANCHE RICHARD

Mme Blanche Richard, à laquelle « Femmes Suisses » avait consacré un article il y a juste un an (numéro de juillet 1970), s'est éteinte à Genève. Cette vaillante femme de cœur, qui fut le premier juge assesseur féminin au Tribunal de l'enfance, a donné toute sa vie aux « mal aimés ». Nous reviendrons en septembre sur cette belle personnalité.